

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 10 F — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 11 F
Scolaires 5 F
N.B. — Les virements à notre C.C.P. doivent être adressés au nom
de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

**ETUDES SUR LES LEPTURES DU GROUPE DUBIA SCOP.
APPARTENANT A LA FAUNE FRANÇAISE
(COL. CERAMBYCIDAE)**

par J. MILLIAT et L. SCHAEFER.

Des trois espèces du groupe : *Leptura sanguinolenta* L., *dubia* Scop. et *inexpectata* Jans. et Sjöb., la dernière a été incorporée à notre faune en 1937 par SAINTE-CLAIRE DEVILLE, dans le Catalogue des Coléoptères de France. Elle est maintenant assez bien connue des entomologistes français, grâce aux notes qui lui ont été consacrées depuis. Nous l'avons reçue de spécialistes étrangers : L. HEYROVSKY, G. SCHMIDT, E. LEKES, H. TEPPNER, ce qui nous a permis de confronter les spécimens français récoltés par nous, avec d'authentiques *inexpectata*. D'autre part, H. TEPPNER nous a déterminé des exemplaires provenant des Alpes, en confirmant les déterminations par l'examen des genitalia ♂. Cet insecte, peu répandu pourtant, nous est devenu familier et dans nos collections nous totalisons environ 70 exemplaires à ce jour.

Mais une surprise attend les Cérambycidologues : *Leptura inexpectata*, décrit en 1928, tombe en synonymie de *L. ochracea* Rey, décrit en 1885 ! (*Rev. Ent.*, IV, p. 277).

Nous avons étudié les types d'*ochracea* qui figurent dans la collection REY, au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon. Une première fois en 1946, puis tout récemment encore, en mars 1966. Il y a identité entre ces types et *L. inexpectata* ; ils n'ont rien à voir avec *L. dubia*, contrairement à ce que les auteurs ont affirmé, sans s'être référés aux types de REY semble-t-il.

Mais revenons sur ces points.

Dans la collection REY, sous le nom d'*ochracea* se trouvent deux ♂. Le premier possède une paillette d'origine, noire et blanche (décolorée ?), le second une paillette blanche, ce qui se traduit par « Grande-Chartreuse ». Cette patrie a bien été citée par REY, avec celle de « Savoie », qui est probablement la patrie du premier ♂.

Voici comment REY distingue les ♂ de *dubia* et d'*ochracea* :

« — ♂. Elytres assez fortement atténués en arrière, d'un testacé brillant à large bordure latérale noire, assez densément et non rugueusement ponctués. Antennes presque aussi longues que le corps, à derniers articles (6-11) allongés. Taille assez grande *dubia* Sc.

« — ♂. Elytres modérément atténués en arrière, d'un testacé peu brillant à très étroite bordure latérale noire, densément et rugueusement ponctués. Antennes bien moins longues que le corps, à derniers articles (6-11) peu allongés. Taille un peu plus grande *ochracea* Rey ».

En comparant les deux types à des *dubia* ♂, nous avons effectivement retrouvé les différences indiquées par REY, sauf celles portant sur la taille et la sculpture élytrale, trop inconstantes.

Quant à nos *inexpectata*, ils se rapportent exactement aux types d'*ochracea*, notamment en ce qui concerne un des principaux caractères, celui des tempes, qui avait échappé à REY. Il convient de souligner en passant que REY avait néanmoins parfaitement reconnu la spécificité de son *ochracea* « qui pourrait bien constituer une espèce distincte de *dubia* » (*l.c.*, p. 326).

A notre espèce revient donc le nom d'*ochracea* Rey, 1885. Mais ce nom étant préoccupé par *ochracea* Faust., 1879, variété de *L. scutellata* F., VON HEYDEN l'a remplacé par celui de *Reyi* (*Wien. Ent. Zeit.*, 1889, p. 203). C'est *reyi* qu'il convient d'adopter. Et nous posons finalement les synonymies :

- reyi* Heyden
- *ochracea* Rey
- *inexpectata* Jans. et Sjöb.

Après une éclipse de 80 ans, où elle passa pour une simple aberration ocre de *L. dubia* ♀, l'espèce décrite par REY est réhabilitée !

En conséquence, pour éviter toute confusion dans l'avenir, il est nécessaire de donner un autre nom à *L. dubia* ab. ♀ *ochracea* des auteurs, Reitter, 1898, p. 194 (employé à tort). Nous proposons celui d'**exochracea** nom. nov.

A propos de cette ♀ ocre, REY écrivait dans sa diagnose : « *ochracea* est décrit pour le sexe ♂ et on peut lui rapporter des ♀ à élytres jaune ochracé ». Dans sa collection, après ses deux ♂ d'*ochracea*, il a placé trois ♀ ocres. Mais celles-ci ne se rapportent pas à *ochracea* : ce sont des *dubia* (la 3^e est proche de l'ab. ♀ *dereensis* Pic). Cette confusion serait-elle à l'origine de l'interprétation erronée d'*ochracea* par les auteurs ?

Afin de faciliter à nos collègues l'identification de *L. reyi*, parfois délicate, il faut l'avouer, nous donnons le tableau des trois espèces du groupe (caractères externes), où nous avons tenu compte des plus récentes observations.

A. - Disque du pronotum, observé de profil, orné seulement de poils foncés, courts, inclinés vers l'arrière. Pronotum campanuliforme, sans ligne longitudinale médiane. Elytres toujours clairs, sans bordure latérale noire *sanguinolenta* L.

A'. — Disque du pronotum, observé de profil, présentant des poils longs, soyeux, dressés, de teinte claire. Pronotum plus parallèle, moins arqué sur les côtés, à angles postérieurs moins saillants ; une ligne longitudinale médiane plus ou moins apparente ou raccourcie. Elytres normalement bordés de noir ; parfois en partie ou en totalité noirs.

B. — Tempes assez longues, non ou peu convergentes en arrière, à angles latéraux bien marqués.

♂. Bordure élytrale large. Antennes atteignant presque l'extrémité des élytres (la dépassant même exceptionnellement de 1/2 article). Elytres assez fortement atténués postérieurement *dubia* Scop.

B'. — Tempes courtes, convergentes en arrière, régulièrement atténuées, sans former ordinairement d'angle sensible.

♂. Bordure élytrale très étroite, à peine visible de dessus. Antennes atteignant environ le dernier quart seulement des élytres. Elytres visiblement moins atténués postérieurement *reyi* Heyden.

Les ♂ se distinguent sans difficulté particulière.

Pour les ♀, s'il est aisé de reconnaître *sanguinolenta* à son pronotum plus large, sans ligne médiane, autrement pubescent, ses élytres moins parallèles, plus luisants, toujours rougeâtres et d'une teinte plus vive, dépourvus de bordure latérale noire, etc., il n'en est pas de même avec *dubia* et *reyi* qui sont très semblables. La séparation pourra se faire au moyen du caractère des tempes. On s'appuyera encore sur le

fait que chez *dubia* ♀ les élytres varient du rougeâtre au noir, tandis qu'ils sont constamment rougeâtres chez *reysi* ♀. Il arrivera cependant que, parmi un lot d'insectes rouges, on ne puisse dans quelque cas (transitions) se prononcer avec certitude.

Pour compléter la connaissance de *L. reysi*, mentionnons l'existence de l'ab. ♂ *georgii* Podany, dont la bordure élytrale noire serait plus développée, ne laissant qu'une grande tache triangulaire jaune (dessin analogue à celui de l'ab. ♂ *triangulifera* Reitt. de *L. dubia*). Cette aberration — extrêmement rare selon son auteur — nous est inconnue. Peut-être n'existe-t-elle pas en France. L'ab. ♀ *translucida* Heyr. diffère de la ♀ typique par les hanches antérieures tachées de rougeâtre.

L. inexpectata a été décrit comme spécifiquement distinct de *L. sequensi* Reitt., 1898, de Sibérie. Toutefois ces insectes sont si voisins que des auteurs ont considéré *inexpectata* comme variété ou sous-espèce de *sequensi*, ou comme simple synonyme. La différence reposerait sur la coloration de la pubescence élytrale : foncée chez *sequensi*, brunâtre chez *reysi* (*inexpectata*). Remarquons en outre que *sequensi* ♀ varie chromatiquement comme *dubia* ♀, tandis que *reysi* ♀ paraît invariable. Cette dernière différence pourrait justifier une séparation au moins subsécifique, *sequensi* s'inscrirait alors comme race ou sous-espèce sibérienne de *reysi* prioritaire.

Quoi qu'il en soit, en attendant un statut définitif, cela ne change en rien la synonymie que nous avons établie. Nous tenons cependant à dire que chez nos *reysi* (la plupart français) la teinte de la pubescence est plutôt flottante. En observant l'insecte dans sa position normale elle apparaît le plus souvent en grande partie claire, sauf postérieurement, mais parfois foncée sauf à la base ; en observant l'insecte la tête tournée vers soi, la pilosité apparaît foncée le plus souvent. Elle est donc sans valeur systématique réelle.

Il nous paraît intéressant à présent de rassembler les quelques documents que nous avons pu trouver sur la répartition de *reysi* dans notre pays et d'ajouter nos propres localités, dont plusieurs fraîchement découvertes dans la zone pyrénéenne et subpyrénéenne orientale où l'espèce est entièrement nouvelle.

Savoie et Isère : Grande-Chartreuse (types) ;

Hautes-Alpes : Château-Queyras (LESEIGNEUR, 1955 ; SCHAEFER, 1960 ; MILLIAT, 1965), Abriès (SCHAEFER, 1934, 1960), L'Echalp (LESEIGNEUR, 1955 ; MILLIAT, 1965), Bramousse-en-Queyras (MILLIAT, 1965) ;

Aude : forêt de Gesse (SCHAEFER, 1965) ;

Pyrénées-Orientales : Le Canigou à Balatg (SCHAEFER, 1951), bois de Coubezet (MILLIAT, 1964 ; SCHAEFER, 1965) ;

Ariège : forêt du Carcanet (SCHAEFER, 1958), forêt de Bragues (SCHAEFER, 1961, 1965) ;

Basses-Pyrénées : vallée d'Ossau (MASCARAU).

En dehors de la France, l'espèce existe en Europe centrale (surtout Slovaquie) et atteint la Scandinavie, la Finlande et la Russie septentrionale. Elle est partout rare et localisée. Les types d'*inexpectata* proviennent de Suède, Norvège et vallée d'Ossau. Nous possédons un exemplaire de Laponie ; il ne diffère pas des exemplaires français.

L'écologie et la biologie en général de *L. reysi* sont celles de sa congénère *dubia*. En France nous l'avons recueilli dans les forêts de mon-

tagne entre 1 200 et 1 600 m d'altitude, le plus fréquemment dans le voisinage des sapins (Pyrénées) ; aussi près des mélèzes et des pins (Alpes). Dans ses stations il cohabite habituellement avec *dubia* et les deux espèces se trouvent ensemble sur les fleurs, tout particulièrement celles d'Ombellifères qu'elles affectionnent. Les premiers états ont certainement lieu dans les essences citées.

A CONSULTER :

- W. HELLÉN. — Not. Entom., 1930, p. 79.
L. HEYROVSKY. — Ent. Nach., 1935, p. 24 ; Fauna C.S.R., 1965, p. 116.
A. JANSSON. — Ent. Bl., 1936, p. 218.
A. JANSSON et O. SJÖBERG. — Ent. Tidskr., 1928, p. 209.
J. KINEL. — Polsk. Entom., 1932, p. 189.
L. LESEIGNEUR. — B.S.E.Fr., 1956, p. 189.
M. PIC. — Mat. Long., I, 1891, p. 12 ; id., VI, 2, 1907, p. 6 ; id., VIII, 1, 1911, p. 4.
N.N. PLAVILSTSHIKOV. — Fauna S.S.S.R., 1936, p. 377.
R. PODANY. — Cerambycidae. B.S.E. Mulhouse, 1955, pp. 43 et 134.
E. REITTER. — Wien. Ent. Zeit., 1898, p. 192.
Cl. REY. — Rev. Ent., IV, 1885, p. 277.
J. ROUBAL. — Ent. Bl., 1933, p. 189.
G. SCHMIDT. — Ent. Bl., 1937, p. 267 et 1938, p. 7.
A. VILLIERS. — B.S.E.Fr., 1941, p. 68.

**« LE CAS TEILHARD DE CHARDIN », UN LIVRE QUI DEMONTRE
L'IMPORTANCE DES METHODES D'EXTRACTIONS
ET DE RECONSTITUTIONS DES HOMMES FOSSILES**

par J. BATTERTA.

Une note publiée dans le Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon en 1964, sous le titre : *Les reconstitutions de fossiles*, essayait de montrer par quelques citations, les conséquences fâcheuses des méthodes traditionnelles d'extractions et de reconstitutions.

Depuis, un livre intitulé : *Le cas Teilhard de Chardin*, auteur M. N. HUGEDÉ, est venu confirmer assez brutalement que le danger de discrédit, consécutif aux traitements douteux des fossiles, n'était pas une illusion.

Le R. P. TEILHARD DE CHARDIN, dont les milliers de partisans tendent à former de véritables sectes d'adorateurs, est tout simplement accusé par N. HUGEDÉ d'avoir joué (p. 60, 2^e ligne) « ...un rôle obscur dans l'affaire frauduleuse du prétendu Homme de Piltdown », et plus loin (p. 61, 19^e ligne), « ...il est peu probable que TEILHARD n'ait pas été au moins au courant de la supercherie, même si on ne peut retenir contre lui, faute de preuves, l'accusation, qui lui fut faite d'avoir limé les fameuses canines pour qu'elles s'ajustent dans la mâchoire (8) ».

Page 62, 10^e ligne : « De toutes façons qu'on condamne le savant peu scrupuleux ou le rêveur irrécupérable, on sent que commence à peser une sérieuse suspicion sur la compétence scientifique de TEILHARD DE CHARDIN ».

Page 63, 11^e ligne, à propos du célèbre fossile de Chine : « ...Je dis bien prétendu Sinanthrope parce que là encore, il y a tout un ensemble de faits qui sont peu clairs, et l'on pressent encore quelque supercherie ».